



PONT-SUR-SAMBRE



Le Pontois



Bulletin Municipal

MAI 2026

20
26




Pont-sur-Sambre

Pont-sur-Sambre

SOMMAIRE

- | | | | |
|--------------|---------------------|--------------|------------------------------|
| 3 | Edito | 20-21 | CCAS |
| 4-6 | Elections | 22 | Médiathèque |
| 7-8 | Finances | 23-25 | Vie associative |
| 9-15 | Festivités | 26-30 | Informations diverses |
| 16-17 | Vie scolaire | 31 | Travaux |
| 18-19 | Jeunesse | 32 | Informations utiles |

MAIRIE DE PONT-SUR-SAMBRE

30 Rue de Quartes
59138 Pont-sur-Sambre
03.27.67.22.22
accueil@mairiedepontsursambre.fr
www.pont-sur-sambre.fr
 Ville de Pont sur Sambre

Ouverture :

Du lundi au vendredi
De 08h30 à 12h00
De 13h30 à 17h30

CONTACT

Pour toute demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire ou les élus, vous pouvez contacter le secrétariat au **03 27 67 22 22** ou par mail : accueil@mairiedepontsursambre.fr

Chères Pontoises, Chers Pontois,

À la suite des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez choisi de nous accorder votre confiance pour conduire les affaires de notre commune. Depuis le 22 mars, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous sommes pleinement engagés à servir Pont-sur-Sambre avec sérieux, proximité et dévouement. Je tiens à vous adresser, en mon nom et en celui de toute l'équipe, nos plus sincères et chaleureux remerciements.

Après 18 années passées au sein du conseil municipal, je mesure pleinement la responsabilité qui m'est aujourd'hui confiée en tant que maire. Au fil de ces années, j'ai beaucoup appris, auprès de chacune et chacun, des élus comme des habitants, et ces expériences constituent aujourd'hui un socle précieux pour exercer cette fonction. Je souhaite à ce titre adresser un remerciement tout particulier à Michel DETRAIT, pour son aide précieuse, sa disponibilité et les valeurs qu'il m'a transmises, qui continueront de guider mon engagement au service de notre commune.

C'est avec vous et pour vous que je souhaite exercer ce mandat. Être à votre écoute, comprendre vos attentes, partager vos préoccupations et construire ensemble l'avenir de notre commune seront au cœur de notre action. Je veux inscrire ce mandat dans une dynamique de dialogue, de proximité et de confiance.

Je tiens également à exprimer toute ma confiance et ma fidélité à l'ensemble de l'équipe municipale qui m'entoure. Leur engagement, leurs compétences et leur attachement à notre commune sont des atouts précieux pour mener à bien les projets qui nous attendent.

Je souhaite aussi adresser un immense merci à toutes les associations pontoises et à leurs bénévoles. Grâce à leur énergie et à leur implication, nous avons pu vivre un magnifique moment de rassemblement lors du carnaval de mi-carême des 18 et 19 avril. Voir autant de sourires, de partage et de convivialité est essentiel pour le bien-vivre ensemble et témoigne de la richesse humaine de notre commune.

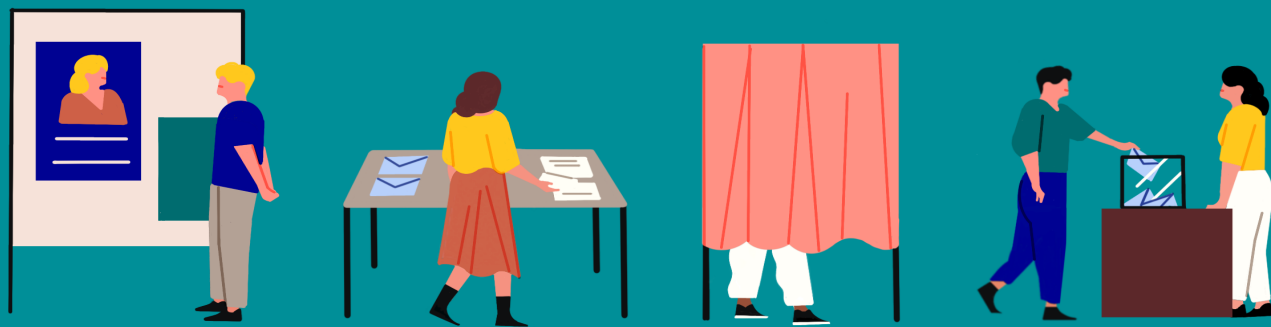
Alors que le printemps s'installe, je forme le vœu qu'il soit synonyme de nombreux moments de rencontre, qu'ils soient familiaux, associatifs ou municipaux. Vous pourrez d'ailleurs découvrir, à travers ce bulletin municipal, les nombreux rendez-vous qui jalonnent les semaines à venir.

Ensemble, continuons à faire vivre Pont-sur-Sambre avec enthousiasme et solidarité.

Bien fidèlement,

Sébastien DELCROIX
Maire de Pont-sur-Sambre





Elections Municipales

Le dimanche 15 mars 2026, les électeurs étaient invités à participer au 1er tour des élections municipales.

Voici les résultats :

	Bureau n°1	Bureau n°2	Total
Electeurs inscrits	982	784	1766
Nombre de votants	539	426	965
Bulletins Nuls	54	29	83
Bulletins blancs	20	16	36
Suffrages exprimés	465	381	846
Ont obtenu :			
Liste « Pont-sur-Sambre, construisons ensemble » représentée par Monsieur DELCROIX Sébastien	465	381	846

Les 19 conseillers municipaux ont donc été élus, avec 100 % des suffrages exprimés :

Monsieur DELCROIX Sébastien – Madame DUPIRE-CAIL Agnès – Monsieur HUVELLE Richard – Madame COCHARD Aurore – Monsieur COUTO José – Madame LEGER Roselyne – Monsieur DUPONT Jérôme – Madame DECOTTE Valérie – Monsieur BEAUVILAIN Dylan – Madame GILLOT Séverine – Monsieur FARHI Dany – Madame CHANDELIER Sylvie – Monsieur BOMBECKE Sébastien – Madame AVONTS Martine – Monsieur LEMBOURG Julien – Madame LEMAITRE Caroline – Monsieur HIROUX Frédéric – Madame CAUSEUR Nathalie – Monsieur DORMIGNY Matthias

Installation du Conseil Municipal

Le dimanche 22 mars, le centre polyvalent affichait complet pour assister à ce moment démocratique toujours attendu : l'élection du Maire et des Adjointes.

Après un vote à bulletin secret, le conseil municipal a désigné pour Maire, Monsieur DELCROIX Sébastien, pour la mandature 2026-2032. Son écharpe et son insigne lui ont été remis par Monsieur DETRAIT Michel, Maire sortant.

Immédiatement après, les membres du Conseil Municipal ont procédé à l'élection des 5 adjoints.

Ont été nommés adjoints :

- Monsieur HUVELLE Richard
- Madame DUPIRE Agnès
- Monsieur FARHI Dany
- Madame COCHARD Aurore
- Monsieur DUPONT Jérôme



Monsieur le Maire s'est ensuite adressé à l'assemblée, remerciant les électeurs, les habitants, les associations, ses collègues du Conseil Municipal pour la confiance accordée.

Il a ensuite présenté les dossiers qui attendent la nouvelle équipe : le projet de groupe scolaire, restauration scolaire, médiathèque et logements adaptés sur la friche industrielle Denies, Rue du 8 Mai. La démolition des bâtiments devrait débuter dans le courant du deuxième semestre.

Pour l'autre friche, celle de la SAMP, le devenir de la tour vitrée n'est pas encore fixé mais les autres bâtiments seront quant à eux détruits et de nouveaux espaces naturels viendront les remplacer.

Un travail sur les bâtiments de la ville ainsi que sur le foncier sera également mené pour la réalisation des aménagements futurs. L'objectif étant de favoriser le développement de l'activité économique, en particulier sur le plan commercial et artisanal.

Enfin, un hommage a été rendu à Monsieur Michel DETRAIT, au sein du Conseil Municipal depuis plus de 30 ans et Maire depuis 2012. Monsieur DELCROIX a donc sollicité Monsieur le Préfet pour nommer Monsieur DETRAIT au titre de Maire Honoraire de la Commune de Pont sur Sambre.



Composition du Conseil Municipal 2026-2032



Sébastien DELCROIX - Maire



Richard HUVELLE
1er adjoint

Travaux, politique sportive, espaces verts et amélioration du cadre de vie



Agnès DUPIRE
2ème adjointe

*Finances
Urbanisme
Agriculture*



Dany FARHI
3ème adjoint

Suivi des grands projets et dynamisation du cœur de ville



Aurore COCHARD
4ème adjointe

Action sociale, jeunesse, centres de loisirs, personnes âgées, solidarité



Jérôme DUPONT
5ème adjoint

*Fêtes et Cérémonies
Vie Associative*



Séverine GILLOT
Conseillère municipale déléguée

Vie scolaire et périscolaire

Les Conseillers Municipaux



Martine AVONTS



José COUTO



Roselyne LEGER



Nathalie CAUSEUR



Sylvie CHANDELIER



Valérie DECOTTE



Frédéric HIROUX



Sébastien BOMBECKE



Julien LEMBOURG



Matthias DORMIGNY



Caroline LEMAITRE



Dylan BEAUVILAIN

Les Commissions : Monsieur DELCROIX Sébastien est président de toutes les commissions

Commissions Travaux et Grands Projets : Richard HUVELLE - Dany FARHI - Jérôme DUPONT - Dylan BEAUVILAIN - Matthias DORMIGNY - Sébastien BOMBECKE - Roselyne LEGER

Commission Fêtes et Cérémonies, vie associative : Jérôme DUPONT - Sébastien BOMBECKE - Julien LEMBOURG - José COUTO - Frédéric HIROUX - Nathalie CAUSEUR - Caroline LEMAITRE - Martine AVONTS - Sylvie CHANDELIER - Roselyne LEGER

Commission Finances, urbanisme, agriculture : Agnès DUPIRE - Richard HUVELLE - Dany FARHI - Jérôme DUPONT - Matthias DORMIGNY - Martine AVONTS - Séverine GILLOT - Roselyne LEGER - Sébastien BOMBECKE

Commission solidarité, actions sociales, jeunesse, vie scolaire, vie périscolaire : Aurore COCHARD - Séverine GILLOT - Valérie DECOTTE - Nathalie CAUSEUR - Caroline LEMAITRE - Sylvie CHANDELIER - Dylan BEAUVILAIN - Julien LEMBOURG - Frédéric HIROUX - Matthias DORMIGNY

Commission Vie Sportive : Richard HUVELLE - Dany FARHI - Jérôme DUPONT - Dylan BEAUVILAIN - José COUTO - Julien LEMBOURG



Le Compte Financier Unique

Le Compte Financier Unique est un document regroupant le bilan comptable de la collectivité et de la trésorerie. Il regroupe les anciens compte de gestion et compte administratif. Il s'agit d'un nouvel outil permettant plus de lisibilité et de transparence, reprenant les dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement de l'année écoulée.

Lors du Conseil Municipal du 12 février 2026, les membres du Conseil Municipal ont approuvé, à l'unanimité des présents, le Compte Financier Unique 2025, qui s'établit comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Reports effectués de 2024	+ 661 712.98 €	+ 53 761.50 €
Dépenses	2 381 228.04 €	321 202.58 €
Recettes	+ 2 480 710.02 €	+ 608 058.09 €
Résultat 2025	+ 99 481.98 €	+ 286 855.51 €
Résultat cumulé	+ 761 194.96 €	+ 340 617.01 €

Résultat global de clôture : 1 101 811,97 €

Le compte financier unique 2025 a permis d'effectuer le bilan suivant :

- Les dépenses de fonctionnement sont en stagnation. Les charges à caractère général (eau, électricité, gaz, prestations diverses) composent, tout comme les dépenses de personnel, la très grande partie des dépenses de fonctionnement. Parmi ces charges, notons également que 26 associations ont été soutenues à hauteur de 66 820 €.
- Les recettes de fonctionnement diminuent puisque l'année 2025 marque la fin de la perception de la dotation forfaitaire. Notons que les taux d'imposition n'ont pas évolué.
- Les dépenses d'investissement tout comme les recettes d'investissement sont majoritairement consacrées aux travaux de rénovation de l'église

Le Budget Primitif 2026

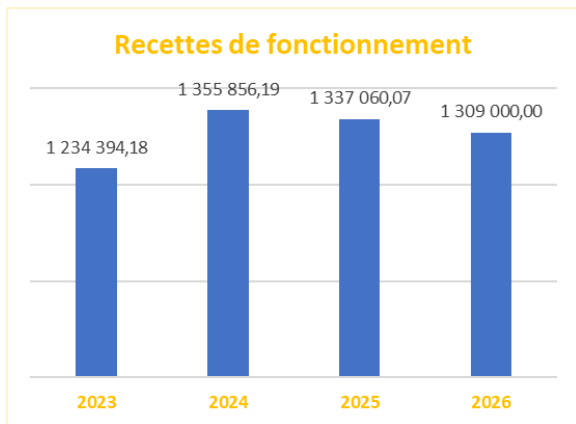
Le premier budget primitif du mandat a été voté lors du Conseil Municipal du 27 avril 2026, marqué cette année par la fin des travaux de rénovation de l'église de Quartes. L'accent est davantage porté sur les économies à réaliser pour maintenir une bonne santé financière et financer les prochains travaux d'investissement. Ces économies ont permis de dégager 468 289,29 € de la section de fonctionnement vers l'investissement contre 226 032,70 € en 2025.

Commencés en 2025, les travaux de l'église Notre Dame de Quartes se poursuivent. L'impact budgétaire se fera essentiellement sur l'exercice comptable 2026, contrairement à ce qui a été prévu initialement, c'est -à-dire, 1 000 000 € pour 2025 et 500 000 € pour 2026. En effet, 24 495 € ont été dépensés l'année dernière.

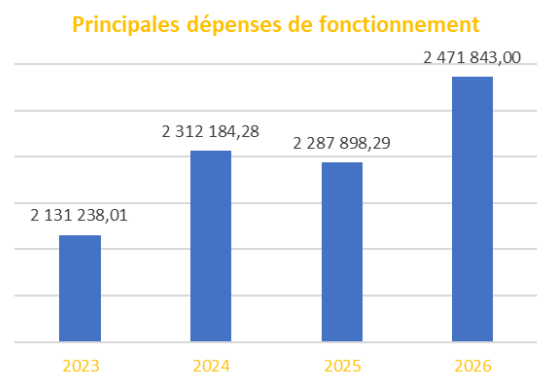
Rappelons qu'aux travaux exceptionnels, souscription exceptionnelle ! Les citoyens ont toujours la possibilité de participer à la rénovation de l'église via la Fondation du Patrimoine.

Le budget 2026 s'établit donc comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 008 901.96 €	3 008 901.96 €
Section d'investissement	1 885 740.90 €	1 885 740.90 €
TOTAL	4 894 642.86 €	4 894 642.86 €



L'évolution des recettes de fonctionnement entre 2023 et 2025 et le prévisionnel de l'année 2026



L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, entre 2023 et 2025 liée principalement à la hausse des énergies et le prévisionnel de l'année 2026.

A NOTER :

Pas d'augmentation des taux d'imposition qui restent donc à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41,29 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,00 %
- Taxe d'habitation : 18,00 %

Maintien des subventions aux associations pontoises pour un montant total de 67 420 €



La cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux 2026 s'est tenue devant une assistance comble réunissant élus, associations et habitants. Après la rétrospective en images de l'année écoulée, Monsieur DETRAIT a remercié l'ensemble des personnes contribuant au bien-être de la Commune : collègues élus, personnel, associations, enseignants, commerçants, agriculteurs, auto-entrepreneurs, entreprises.... Il a ensuite annoncé mettre fin à son mandat après plus de 30 ans d'engagement au sein de la vie communale. Cette annonce a été suivie par de profonds applaudissements. Les discours qui ont suivi cette annonce ont mis en valeur le dévouement, l'engagement et l'attachement de Monsieur DETRAIT à la Commune qui a su écouter, dialoguer et prendre les décisions pour que Pont-sur-Sambre reste un lieu où il fait bon vivre.



La cérémonie de la citoyenneté

Atteindre l'âge de 18 ans, c'est bien plus qu'un simple anniversaire : c'est l'accès à de nouveaux droits, mais aussi à de nouvelles responsabilités. Parmi elles : le droit de vote. La cérémonie de la citoyenneté est un moment solennel au cours duquel les jeunes ayant récemment atteint l'âge de 18 ans reçoivent officiellement leur carte électorale et leur livret du citoyen. Cette cérémonie vise à :

- Marquer symboliquement l'entrée dans la vie adulte et la pleine citoyenneté.
- Sensibiliser les jeunes à leurs droits et devoirs, notamment le droit de vote.
- Encourager l'engagement civique en rappelant l'importance de la participation démocratique.

22 jeunes ont donc été conviés à cette cérémonie accompagnés de leurs parents. Un beau moment convivial et d'échange.

Opération Hauts de France propres

Le samedi 7 mars 2026, s'est déroulée l'opération Hauts de France Propres avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes, l'association de Pêche « Les Brochets », la société de chasse de la Commune et les pontois.

Les participants ont été accueillis au foyer Francis Burillon avec un café puis se sont rendus sur les Berges de Sambre pour un ramassage de déchets. Merci à tous pour votre participation.



La Commémoration de la Déportation

La cérémonie du 26 avril qui s'est déroulée au cimetière communal a réuni les élus, les représentants associatifs, la fanfare municipale, les citoyens et a permis de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont été arrachés à la liberté, résistants dans l'ombre, victimes de la barbarie. Un dépôt de gerbes, un discours et une minute de silence ont rythmé cette cérémonie, rappelant l'importance de ne jamais oublier les leçons du passé.



La Mi-Carême 2026

Pont-sur-Sambre a célébré la Mi-Carême les 18 et 19 avril et le public est venu nombreux plonger dans l'ambiance carnavalesque. Le programme était riche en couleurs, en lumières et en traditions. Tout a commencé le samedi 18 avril dès 6h, avec l'installation de la brocante dans la Rue du 8 Mai. Dès 15h00, les festivités ont été lancées avec l'inauguration de la Mi-Carême. Rendez-vous était donné dans la soirée au Centre Polyvalent, pour la parade lumineuse. La soirée a été illuminée et le public ravi de croiser Mickey, Minnie, les K Pop, des éléphants, le tout dans une ambiance chaleureuse.

Le lendemain, le tant attendu défilé a rencontré un vif succès avec ses 20 groupes. Il y en avait pour tous les goûts et le soleil était de sortie !

Le week-end s'est achevé avec un rituel traditionnel : le brûlage des bosses par les Gilles. Bien entendu, tout le week-end, la grande fête foraine a animé le cœur de la commune. Un tarif réduit a même été proposé le lundi pour prolonger l'expérience.

Merci à tous pour ce superbe évènement. **A l'année prochaine !**



L'exposition « Artistes- Artisans »

Rendez-vous les 23 et 24 mai prochains pour la 25^{ème} édition de l'exposition artistes artisans. 50 exposants vous attendent au Centre Polyvalent pour vous présenter leurs œuvres ou pour vous faire déguster leurs spécialités !

N'hésitez pas, vous retrouverez : sculptures, peintures, bijoux, bougies parfumées, peinture sur soie.

Pour la partie gastronomique : producteur de vin rouge, blanc et rosé du médoc, spécialités polonaises, producteur de champagne, producteur de vin blanc d'Alsace, saucissons, toasts salés et sucrés, bière artisanale, miel, gelées, ...

Ouverture : le samedi de 12h à 19h

Le dimanche de 10h à 18h

Entrée : 2 € - Gratuit pour les enfants de moins de 15 ans accompagnés

Venez à la rencontre des exposants locaux !

Vous trouverez à coup sûr le cadeau idéal pour la fête des mères ou la fête des pères.

L'APE les « P'tits Pontois » vous propose tout le week-end buvette et petite restauration sous le chapiteau.

PONT SUR SAMBRE EXPOSITION

ARTISTES ARTISANS

23 et 24 Mai 2026



CENTRE POLYVALENT

Samedi : de 12h à 19h
Dimanche : de 10h à 18h

Plus de 50 exposants

Buvette et petite restauration sur place

Entrée : 2 €
Gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés

Marchés Nocturnes

Les marchés nocturnes sont de retour, en partenariat avec Sambre Evasion.

Venez profiter d'une ambiance estivale unique, entre artisans locaux, musique et balades en bateau !

Cette année, les marchés nocturnes sont organisés par une nouvelle équipe suite à la cessation d'activité de Madame DESOR de l'Île au Pré sur l'Eau que nous remercions chaleureusement pour son engagement, son énergie et sa gentillesse. Nous lui souhaitons une excellente continuation et espérons perpétuer l'esprit convivial qu'elle a su instaurer. Nous souhaitons la bienvenue à l'équipe de Sambre Evasion et la remercions pour son investissement et son souhait de faire perdurer cette activité, essentielle dans la Commune.

Pour le reste, pas de changement. L'âme des marchés nocturnes reste la même :

- des exposants locaux et artisanaux
- La location de bateaux électriques
- Des animations musicales
- Une ambiance conviviale

Vous êtes artisan, producteur local, créateur et souhaitez participer à l'une des éditions de notre marché nocturne ? Contactez les services de la mairie au 03.27.67.22.22 pour déposer votre candidature.

**Ne manquez pas les prochaines éditions !
Les vendredis : 19 juin - 3 juillet - 21 août et 11 septembre
De 17h à 21h à la base nautique
A très vite !**

Le banquet des aînés

Le traditionnel banquet des aînés accueillera les pontois et pontoises de plus de 65 ans, **le dimanche 13 septembre 2026 au Centre Polyvalent.**

Les invitations individuelles seront distribuées courant juin dans vos boîtes aux lettres.

Merci de nous retourner le coupon-réponse qui sera joint.



A poster for the 'Pont-sur-Sambre Marchés Nocturnes'. It features a dark blue background with a yellow triangle at the top left containing the coat of arms of Pont-sur-Sambre. The text 'Pont-sur-Sambre MARCHÉS Nocturnes' is prominently displayed. Below this, it says 'En partenariat avec Sambre Evasion'. There are three small images: a market scene, a boat on water, and a building. The dates '19 JUIN - 3 JUILLET - 21 AOÛT - 11 SEPTEMBRE' and the time '17H - 21H Base nautique' are clearly visible. At the bottom, it lists 'Exposants locaux et artisanaux', 'Location de bateaux électriques', and 'Animations Musicales'. On the right side, it says 'Inscriptions Exposants en Mairie au 03.27.67.22.22'.

14 Juillet et Sambre en Fête

Dès 7h : Réveil en fanfare

9h00 : Concours de Pêche par la société de Pêche les Brochets, réservé aux sociétaires, à la base nautique.

9h00 : Commémoration du 14 Juillet - Parvis du 14 Juillet en présence des membres du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, des associations patriotiques, de la fanfare. Lâcher de Pigeons à l'issue de la commémoration.

14h00 : Randonnée pédestre avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois
Rendez-vous à la Tour du Guet

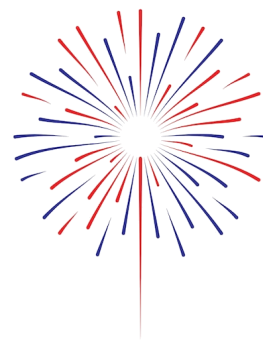
14h00 - 18h00 : Bateaux électriques, paddle, canoë Kayak, structures gonflables
Ateliers créatifs pour les enfants de 0 à 5 ans

A partir de 18h : trois **concerts** sont prévus.

22H30 Rassemblement à la Tour du Guet pour la **remise des bâtons lumineux**

22h45 : Départ de la **Parade Musicale en couleurs** vers le stade municipal

23h00 : Feu d'artifice – stade municipal



Appels à candidatures

Et si vous donniez un peu de votre temps pour animer la vie locale ?

Notre commune est à la recherche d'habitants motivés pour s'investir dans différents projets et contribuer à la richesse de notre patrimoine culturel. Que vous soyez passionné par les traditions, l'artisanat ou les festivités, trois opportunités s'offrent à vous.

1. Accompagner notre géant JEAN-JEAN lors des manifestations : perpétuer une tradition emblématique

Notre géant JEAN-JEAN, figure emblématique de notre commune, incarne l'histoire et l'identité locale. Chaque année, il est au cœur de notre cortège carnavalesque, attirant petits et grands.

Et depuis quelques temps, Jean-Jean participe à d'autres événements dans les communes voisines.

Venez rejoindre l'équipe de Jean-Jean pour :

- accompagner le géant lors des sorties officielles, des fêtes locales et des événements voisins et perpétuer la tradition tout en travaillant en équipe avec d'autres habitants passionnés.

Comment candidater : en vous faisant connaître en Mairie. N'hésitez pas ! Vous avez jusqu'au 26 juin 2026 pour déposer votre candidature.



2. S'engager dans la commission extra-municipale de bienfaisance fraternelle.

La mi-Carême est un rendez-vous incontournable de notre calendrier festif. Derrière chaque édition se cache une équipe dévouée, chargée d'organiser ce week-end bien complet.

Vos missions au sein de la commission : planifier les animations, concevoir le programme du week-end, coordonner le cortège, superviser les préparatifs, ...

Si vous souhaitez contribuer à des moments de partage qui rassemblent toute la commune, faites-vous connaître en Mairie avant le 26 juin 2026.

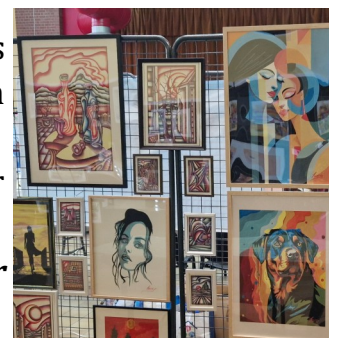


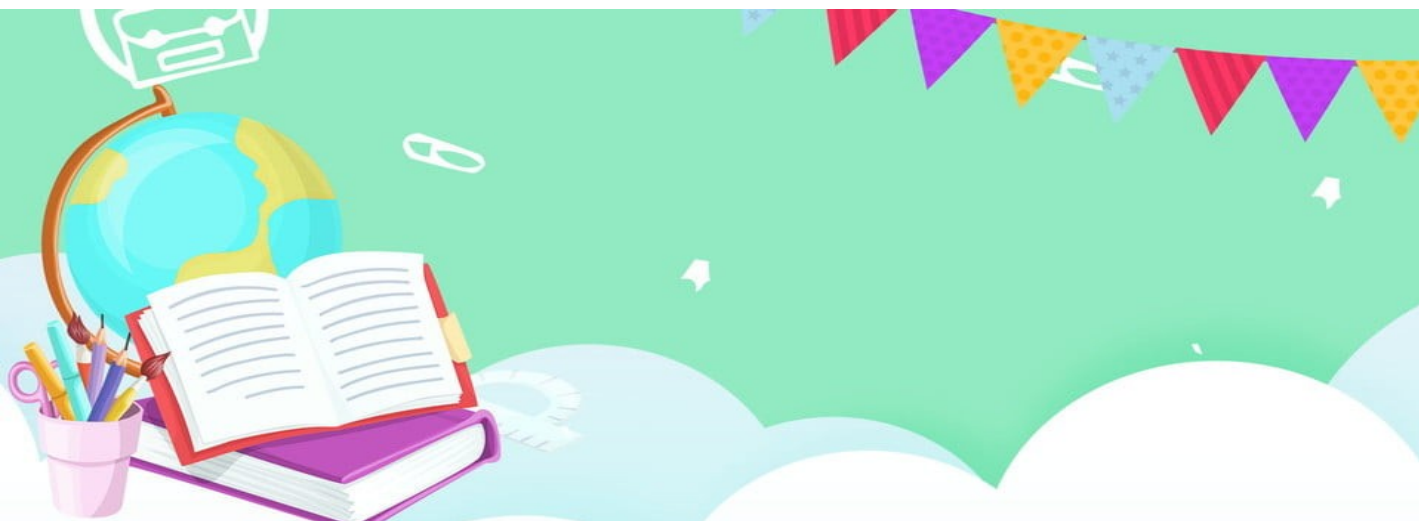
3. Rejoindre la commission extra-municipale artistes artisans et valoriser le savoir-faire local.

L'exposition artistes artisans est un temps fort qui met en lumière le talent des créateurs locaux. Pour que cet événement soit une réussite, la commission recherche des bénévoles dynamiques.

Vos rôles au sein de la commission : sélectionner les participants, organiser l'exposition, promouvoir l'évènement, ...

Les habitants souhaitant intégrer cette commission sont invités à déposer leur candidature en Mairie avant le 26 juin 2026.





Ecole Primaire

Opération Plantation d'arbres avec la Ferme de Pantegnies.

En partenariat avec l'association « Des enfants et des arbres » et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, les élèves de l'école Stevenson ont participé à une plantation d'arbres à la Ferme de Pantegnies.

Un travail pédagogique avait été réalisé en amont par l'équipe enseignante ainsi que par des interventions de Monsieur et Madame Delivyne, exploitants de la ferme de Pantegnies et de responsables du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Sur place, des élèves de première année de CAP agricole, jardinier, paysagiste de la MFR le Clos Fleuri d'Avesnes Sur Helpe ont encadré les élèves pontois pour planter 40 arbres et 450 pieds de haies replantés sur la ferme.

Une très belle action !



FORTES DE LEURS ENGAGEMENTS, NOS ÉCOLES ONT PROPOSÉ, CETTE ANNÉE ENCORE, UN PROGRAMME VARIÉ AUX ÉLÈVES...



Du côté des classes maternelles, les enfants ont entre autres eu l'occasion de découvrir le Mus' verre, une sortie rendue possible grâce au financement des entrées par l'APE les P'tits Pontois et à la prise en charge du transport par la commune. À l'approche des fêtes de fin d'année, ils ont assisté à un spectacle de marionnettes offert par la municipalité, suivi de la traditionnelle distribution de chocolats par le Père Noël. Un carnaval a également été organisé au sein de l'école, avec des déguisements colorés, des activités ludiques et une dégustation de crêpes pour le plaisir de tous. Dans le cadre de la Grande Lessive, les productions des enfants sur le thème « Le jeu du je-nous » ont été exposées mettant en valeur leur créativité. Plusieurs événements sont encore à venir d'ici la fin de l'année : la participation à des ateliers à la maison du bocage de Sains-du-Nord, le parcours du cœur, l'installation de la mini ferme de Gaëtan à l'école maternelle ainsi qu'une exposition sur le thème des animaux, fruit du travail annuel réalisé en classe.



Les élèves des classes élémentaires n'ont pas été en reste. À l'approche des fêtes de fin d'année, ils ont assisté à un spectacle de magie offert par la municipalité. Ils se sont rendus au cinéma pour assister à la projection du film Zootopie, une sortie financée par l'APE pour les billets d'entrée et par la mairie pour le transport. Certains, accompagnés des grands de la maternelle ont également participé à des séances à la piscine, venant compléter un programme d'activités à la fois ludique et éducatif.



A VOS AGENDAS



- La municipalité organisera la traditionnelle remise de cadeaux aux élèves de CM2 qui s'appêtent à entrer en classe de sixième. À cette occasion, un présent leur sera offert lors d'une cérémonie prévue le **mardi 23 juin à 17h30**.
- Pour clôturer cette période riche en activités, une kermesse sera organisée par l'APE le **27 juin toute la journée** dans une ambiance festive et conviviale à la salle polyvalente. Au programme : chants, danses et animations diverses présentés par les enfants. Vous êtes tous chaleureusement conviés à venir partager ce moment de convivialité !



Accueil de Loisirs Février 2026

Le centre de février a accueilli 48 enfants de 3 à 16 ans (16 maternels et 32 primaires). De nombreuses activités ont été proposées, sur le thème « Jeux vidéos ». Des animations sportives proposées gracieusement par le Département du Nord ont permis aux enfants de découvrir la boxe thaïlandaise, le basket. L'association JDJ est venue proposer deux séances de jeux vidéo (rétro-game et jeux récents) où les enfants ont pu réaliser des défis de danse, de sport, ...

Accueil de Loisirs Avril 2026

L'accueil de loisirs a, quant à lui, fonctionné **du 13 au 17 avril 2026**, sur le thème « Enquête et Mystère ». Le Département du Nord a proposé des initiations au rugby et tchoukball.

Les 48 enfants se sont ensuite rendus « O Ciné » de Maubeuge. Les animateurs ont également proposé de nombreuses activités. Le soleil était au rendez-vous, les enfants ont pu profiter des extérieurs !



Accueil de Loisirs Juillet 2026

Cette année, il y aura 4 semaines de centre : **du 06 juillet au 31 juillet 2026**. Les inscriptions pourront s'effectuer à la semaine. **ATTENTION : toutes les inscriptions s'effectueront sur le portail famille (pas d'inscription en Mairie), à compter du mercredi 13 mai, 9h00.**

Votre dossier administratif doit être complet au moment des inscriptions !

Les enfants ont été sollicités pour choisir le thème du centre cet été. En effet, on leur a laissé le choix entre : Cowboy - Mission Galaxie - Scientifique - Culture Japonaise.

De nombreux votes ont été comptabilisés (177 Votes). Les résultats étaient serrés entre Cowboy et Culture Japonaise. Finalement, les enfants du centre découvriront la culture japonaise cette année !

Conseil Municipal des Jeunes

Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes !

Et si vous deveniez acteur de la vie locale ? Un appel à candidatures est lancé pour constituer le nouveau Conseil Municipal des Jeunes, une instance citoyenne dédiée aux 11-15 ans. Une opportunité unique pour s'engager, proposer des idées et participer activement à l'amélioration de la ville.

• Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Jeunes ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance consultative et participative qui permet aux jeunes de la commune de s'impliquer dans la vie locale. Inspiré des conseils municipaux adultes, il offre un espace d'expression de débat et de proposition pour les 11-15 ans.

Ses missions principales :

- * représenter les jeunes : porter leur voix auprès des élus et des services municipaux
- * proposer des projets : organiser des événements, améliorer les espaces publics, sensibiliser aux enjeux locaux (environnement, solidarité, culture, ...)

Le CMJ se réunit et travaille en collaboration avec les élus.

• Qui peut candidater ?

Le CMJ est ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 15 ans domiciliés dans la commune.

Critères de participation :

- * Etre motivé(e) : pas besoin d'être un expert, l'envie de s'investir et de partager ses idées suffit !
- * S'engager durablement : le mandat dure 2 ans avec des manifestations régulières
- * Avoir l'accord des parents : une autorisation parentale est nécessaire pour participer
- * Aucune expérience préalable n'est requise !

• Comment candidater ?

C'est simple, déposer votre candidature (lettre de demande d'intégration du CMJ) en Mairie, **avant le 30 juin 2026**.

Vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous solliciter !

- * par téléphone au 03.27.67.22.22
- * Par courriel : accueil@mairiedepontsursambre.fr

PONT SUR SAMBRE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

REJOINS-NOUS !

Tu as des idées pour améliorer ta ville ?
Tu as entre 11 et 15 ans ?
Tu habites Pont sur Sambre ?

Candidatures à déposer en Mairie jusqu'au 30 Juin 2026

Renseignements au 03.27.67.22.22 ou accueil@mairiedepontsursambre.fr



Nouveau conseil d'administration au CCAS

Après les élections municipales, le conseil d'administration du CCAS doit être renouvelé en respectant quelques règles imposées par le Code de l'Action Sociale et des Familles, à savoir :

- * le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS est fixé par le Conseil Municipal. Lors du Conseil Municipal du 30 mars, **le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS a été fixé à 10.**
- * le conseil d'administration est composé de **membres élus et de membres nommés** en nombre égal

Les membres élus le sont par le conseil municipal, au scrutin de liste, sans panachage. Une seule liste ayant déposé sa candidature, ont donc été élus membres du CCAS :

Aurore COCHARD - Agnès DUPIRE - Valérie DECOTTE - Martine AVONTS - Julien LEMBOURG

Les membres nommés le sont par Monsieur le Maire. Ont donc été nommés :

Fabienne MICHEL, en qualité de représentation des associations familiales

Michel DETRAIT, en qualité de personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social,

Marie MORCRETTE, en qualité de représentante des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Hélène VANDY, en qualité de représentante de la petite enfance

Arlette BRUYEZ, en qualité de représentante de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion

- * Lors du premier conseil d'administration du CCAS qui s'est déroulé le 30 avril 2026, les membres ont désigné **Madame COCHARD Aurore, vice-présidente du CCAS.**

Monsieur DELCROIX Sébastien Maire, est président de droit du CCAS.

Compte Financier Unique du CCAS

Le compte financier unique du CCAS reprend les opérations de l'année précédente.

	Fonctionnement	Investissement
Reports effectués de 2024	+ 3 220.77 €	+ 11 213.42€
Dépenses	4 183.00 €	0.00 €
Recettes	+ 6 709.84 €	+ 476.90 €
Résultat 2025	+ 2 526.84 €	+ 476.90 €
Résultat cumulé	+ 5 747.61€	+ 11 690.32 €

Résultat global de clôture : + 17 437,93 €

Budget du CCAS

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 062.61 €	6 315.00 €
002	0 €	5 747.61 €
Total	12 062.61 €	12 062.61 €
Investissement	11 690.32 €	0 €
001	0 €	11 690.32 €
Total	11 690.32 €	11 690.32 €

Pour l'année 2026 le CCAS subventionne deux associations qui œuvrent tout au long de l'année pour aider les personnes en difficulté : l'association Saint Vincent de Paul et les Restos du Cœur.

L'opération « révision du Code de la Route » va être renouvelée.

Les enfants du CCAS pourront fêter Noël autour d'animations.

Enfin, le CCAS continuera d'aider les personnes qui en ont besoin et d'accompagner les Pontois.

Le plan canicule

Comme chaque année, le plan canicule, à destination des aînés de 65 ans et plus, va être réactivé. Ce plan canicule permet de recenser les personnes vulnérables et/ou fragiles dans un registre nominatif, afin de pouvoir leur venir en aide dans les meilleures conditions en cas d'épisodes caniculaires déclenchés par la Préfecture.

La démarche d'inscription est volontaire.

Si vous souhaitez souscrire à ce dispositif, nous vous invitons à contacter la mairie au 03.27.67.22.22.

Opération Révision du Code de la route

Une nouvelle session de **révision du Code de la Route** va avoir lieu avec les personnes ayant déposé leur inscription en Mairie, le **16 Juin 2026 de 14h à 16h**. Pour rappel, cette opération est offerte à toutes les personnes de plus de 65 ans domiciliées dans la commune, sur inscription.





Exposition

" Le mésozoïque, ca vous parle ?

Ce n'est pas un pays mais bien une période reprenant le Trias, le Jurassique et le Crétacé, peuplée de charmantes "petites" créatures !

La médiathèque fait un bon de 200 millions d'années de mi-juin à mi-juillet pour vous présenter le retour d'une **exposition phénoménale sur les Dinosaurés !**

Des infos, une tonne de livres, une exposition, des activités sous forme de jeux de société et une belle exposition de figurines : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur ces titans du passé !

Du samedi 13 Juin au samedi 18 Juillet, venez rugir avec le T-rex et faire un petit tour à dos de Brachiosaure !



Horaires d'ouverture

La médiathèque est ouverte du mardi au samedi, selon les horaires suivants :

Mardi, jeudi et vendredi : de 15h15 à 17h30

Mercredi et samedi : de 14h00 à 17h30

219 Grand Rue - 59138 PONT-SUR-SAMBRE

03.27.62.76.15

Page Facebook : Médiathèque Delmarle Pont sur Sambre





La Belle Époque Pontoise

Comme chaque année, « La Belle Epoque Pontoise » a prêté son concours au traditionnel cortège de la mi-carême, l'un des temps fort pour l'association. 30 danseurs, dont 7 enfants du groupe des « Pili Pala de Pont » ont interprété tout au long du parcours, une chorégraphie endiablée, sur une musique de Roger Glover : « Love is All ».



Rythme et Révérence

Marjorie de l'association Rythme et Révérence vous propose de découvrir gratuitement ses cours de danse tout le mois de juin ! Au programme : danse classique, danse moderne, danses du monde.

Les cours se déroulent sur trois communes : Pont-sur-Sambre, Avesnelles et Étroeungt.

Plus d'informations au 06.19.99.31.05



Marjorie ·
RYTHME ET RÉVÉRENCE

Tout le mois de **JUIN** :
COURS DE DANSE
ENTIÈREMENT GRATUITS
 pour toutes les nouvelles

Venez découvrir :

- ✓ Danse classique
- ✓ Danse moderne
- ✓ Danses du monde

📍 Pont-sur-Sambre
 📍 Avesnelles
 📍 Étroeungt

☎ 06 19 99 31 05
www.rythmeetreverence.fr



Le Tennis Club de Pont sur Sambre vous invite à participer ou à assister à **son grand tournoi estival du 20 mai au 22 juin**. Entre compétitions passionnantes et ambiance chaleureuse, ce rendez-vous sportif vous promet de passer d'agréables moments.

Le tournoi se déroule sur un mois offrant une grande flexibilité pour les joueurs et les spectateurs.

- En semaine, tous les soirs à partir de 18h
- Le week-end : à partir de 9h
- En extérieur ou en salle, selon les conditions météorologiques.

Que vous soyez joueur confirmé, débutant ou simple spectateur, ce tournoi est ouvert à tous.

Pour encore plus de convivialité, une buvette et un espace restauration seront disponibles.

TC PONT SUR SAMBRE
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS!

DU 20 MAI AU 22 JUIN

📍 LIEU : STADE TROTTIN

🕒 **TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 18H**
LES WEEK-ENDS À PARTIR DE 9H

👥 **OUVERT À TOUT LE MONDE !**
Venez partager, vibrer !

🎾 **NOS TERRAINS SE TRANSFORMENT EN MODE ROLAND GARROS !**

🍹 **BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE !**

VENEZ NOMBREUX POUR DES MATCHS, DU PLAISIR ET UNE AMBIANCE DE FOLIE !

★ SPORT, CONVIVIALITÉ ET BONNE HUMEUR AU RENDEZ-VOUS ! ★

Le Tennis Club de Pont-sur-Sambre a le plaisir de vous inviter à **une session d'initiation et d'inscription** au tennis qui se déroulera le samedi 6 juin ou le samedi 5 septembre à partir de 14h30.

Cet après-midi découverte est l'occasion idéale pour les enfants de venir s'initier au tennis dans une ambiance conviviale et sportive. Encadrés par les membres du club, ils pourront découvrir les bases de ce sport tout en s'amusant.

Offre spéciale : tous les enfants de moins de 10 ans inscrits pour la première année au club se verront offrir une raquette par le club !

Afin de mieux organiser cet après-midi, merci de bien vouloir vous inscrire au préalable :

Auprès de Xavier au 06.22.86.71.63

Ou via le lien sur le QR Code :



TENNIS CLUB de PONT/SAMBRE

Découverte du Tennis

INITIATION

ENTRÉE GRATUITE

SALLE DES SPORTS DE PONT SUR SAMBRE

Venez découvrir le tennis à travers des jeux amusants et des activités interactives!

Cet événement est ouvert à tous les enfants.

Le Musée de la Maison de Pays

Le musée de la Maison de Pays a fait peau neuve, retrouvez ci-dessous, toutes les informations pour planifier votre visite :



LA MAISON DE PAYS PONT-SUR-SAMBRE



Voyagez dans le temps

de 1850 à 1950



Découvrez la vie d'autrefois en visitant la Maison de Pays de Pont-sur-Sambre. Prenez de la hauteur en faisant la découverte de la tour de Guet et ses mystères.

TARIFS

HABITANTS DE LA COMMUNE

Adulte : 2,50 €
Groupe / association : 1,50 €
Enfant (-12 ans ou groupe) : 1 €

LES TARIFS COMPRENNENT LA VISITE DE LA MAISON DE PAYS ET DE LA TOUR DE GUET

OUVERTURE

De février à novembre
2ème dimanche de chaque mois
de 14h30 à 17h30
Visites sur demande pour les groupes
toute l'année

VISITEURS EXTERIEURS

Adultes : 4€
Enfant -12 ans : 2,50€
Groupe et association adultes : 3€
(minimum de 10 personnes)
Groupe scolaire et centre aéré :
2€ par enfant

113 Grand Rue
59138 Pont-sur-Sambre
06 25 68 65 27

maisondepays59138@gmail.com
Association « Histoire Locale » (Loiⁿ1901)



Informations Diverses



Bruit : réglementation des horaires

Un arrêté régleme les bruits liés aux activités de bricolage et de tonte.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée. Ils peuvent donc bricoler et jardiner en utilisant des appareils bruyants aux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30**
- **Le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**
- **Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Les infractions peuvent être constatées par tout agent de la force publique et poursuivies conformément aux lois en vigueur.



Stationnement aux abords des bornes incendie

Pour information, **un arrêté permanent d'interdiction de stationnement aux abords des poteaux et bornes incendie et aux abords des points d'aspiration et citernes incendie** a été instauré depuis le 13 avril 2026.

En effet conformément aux dispositions du règlement départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie du Nord, il appartient au Maire de prendre toute mesure tendant à maintenir en permanence l'accès au réseau des bornes et poteaux incendie.

Face aux bouches et poteaux incendie : l'arrêt et le stationnement sont donc dorénavant interdits sur une distance d'un mètre. Cette interdiction est signifiée ou sera signifiée par une bande jaune d'une longueur totale de 1mètre face à chaque bouche et /ou poteau d'incendie.

De même, il y a lieu de laisser accessibles les points d'aspiration et les citernes installés sur la Commune pour les services de secours.

Face aux citernes et points d'aspiration : l'arrêt ou le stationnement sont donc interdits sur une distance de 10 mètres. Cette interdiction est signifiée (ou sera signifiée prochainement) par une bande jaune d'une longueur total de 10mètres au niveau de chaque citerne ou chaque point d'aspiration.

Trottoirs encombrés

1. Poubelles sur les trottoirs : un problème récurrent

Saviez-vous que des poubelles laissées sur les trottoirs après le passage des éboueurs peuvent gêner la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite et même des services d'urgence ?

Chaque lundi, les agents de collecte des déchets sillonnent nos rues pour assurer un service essentiel. Cependant, une fois le camion passé, certaines poubelles restent sur les trottoirs, posant plusieurs problèmes :

- **sécurité et accessibilité** : les trottoirs encombrés obligent les piétons (parents avec poussette, personnes âgées, personnes en situation de handicap) à descendre sur la chaussée, augmentant les risques d'accidents
- **Propreté urbaine** : des poubelles mal rangées peuvent se renverser, répandant des déchets et attirant les nuisibles.

RAPPEL :

- **Les poubelles doivent être sorties la veille au soir du jour de collecte**
- **Elles doivent être rentrées rapidement après le passage du camion**
- **Les bacs doivent être propres et fermés pour éviter les nuisances**

2. Stationnement sur les trottoirs : un danger pour les piétons et une infraction passible d'amende

Les trottoirs sont conçus pour les piétons et non pour les véhicules. Pourtant le stationnement illicite reste une pratique trop courante pouvant engendrer de graves conséquences :

- **Risque d'accidents** : les personnes malvoyantes, les enfants ou les seniors sont particulièrement vulnérables face à un trottoir impraticable.
- **Dégâts matériels** : les bordures et le revêtement s'abîment sous le poids des voitures, entraînant des réparations parfois onéreuses.
- **Sanctions** : stationner sur un trottoir est passible d'une amende de 135 €.

3. Déjections canines

Les excréments de chiens non ramassés sont l'une des premières causes de saleté sur nos trottoirs.

Pourtant des solutions simples existent :

- **Un geste citoyen** : ramasser les déjections de son animal est une obligation légale
- **Un enjeu de santé publique** : les excréments peuvent transmettre des maladies et attirer les rongeurs.
- **Comment agir** : toujours avoir un sac à portée de main, jetez les sacs dans les poubelles, sensibilisez votre entourage : un simple rappel peut faire changer les comportements.



Pièges à frelons

La commune met à disposition gratuitement des pièges pour attirer les frelons asiatiques. A partir du 4 mai, rendez-vous en Mairie, présentez une pièce d'identité et un justificatif de domicile et récupérez votre bouchon piège jaune qui devra être fixé sur une bouteille en plastique vide.

Remplissez-la d'un mélange de bière et sirop de grenadine, accrochez le tout en hauteur. Les frelons seront attirés par l'odeur et la couleur jaune et rentreront dans le piège sans pouvoir en ressortir.

Le piège est réutilisable. Ne mettez pas de miel pour ne pas attirer les abeilles. Agissons ensemble et luttons contre le frelon asiatique qui menace nos écosystèmes et la biodiversité !



LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

FRELONS ASIATIQUES

AGISSONS ENSEMBLE ET PARTICIPEZ À LA LUTTE COLLECTIVE !

INSTALLER DES PIÈGES

DISTRIBUTION DE PIÈGES

Lutte contre le frelon asiatique : distribution gratuite de pièges à partir du 4 mai 2026 !

Saviez-vous que le frelon asiatique menace nos écosystèmes et la biodiversité ? Pour limiter sa prolifération, la commune organise une distribution gratuite de pièges à compter du 4 mai 2026.

Comment participer ?

- A compter du 4 mai, rendez-vous en Mairie.
- Présentez une pièce d'identité et un justificatif de domicile en Mairie.
- Récupérez votre bouchon piège jaune qui devra être fixé sur une bouteille en plastique vide.
- Remplissez-la d'un mélange de bière et sirop de grenadine, puis accrochez le tout à un arbre.

Offre limitée à un piège par foyer.

Mairie - 30 Rue de Quartes 59138 PONT SUR SAMBRE
03.27.67.22.22

Boîte à livres

Une boîte à livres sera disponible et fonctionnelle à compter du 26 mai 2026 au niveau de la médiathèque au 219 Grand Rue.

Qu'est-ce qu'une boîte à livres ?

C'est un espace d'échange gratuit où chacun peut déposer ou emprunter des ouvrages.

Alors n'hésitez pas : déposez ou empruntez un livre gratuitement, sans formalité, encouragez le partage et la réutilisation des livres, limitant ainsi le gaspillage !

Rencontre Police Population

Un délégué à la cohésion Police-Population est à votre disposition pour discuter des problèmes que vous rencontrez au quotidien (problème de voisinage, incivilités, nuisances diverses,...). Ce professionnel apportera des réponses à vos questions et pourra vous orienter dans vos démarches.

Les prochaines permanences auront lieu :

Judi 18 juin, jeudi 9 juillet, jeudi 13 août, jeudi 10 septembre, jeudi 8 octobre, jeudi 12 novembre et jeudi 10 décembre

de 10h à 12h en Mairie.



PONT SUR SAMBRE

RENCONTRE POLICE-POPULATION

ANNÉE 2026

EN MAIRIE

LES JEUDIS

15 JANVIER - 12 FÉVRIER - 12 MARS - 9 AVRIL
- 13 MAI - 18 JUIN - 9 JUILLET - 13 AOÛT -
10 SEPTEMBRE - 8 OCTOBRE - 12 NOVEMBRE
- 10 DÉCEMBRE

DE 10H À 12H

DCCP

Délégué à la Cohésion Police-Population

Les DCCP sont des réservistes civils de la Police Nationale chargés de renforcer le lien entre la population et les services de Police

Si vous avez des problèmes de voisinage, de voie publique, de nuisances sonores et diverses, des incivilités, etc.

Le DCCP n'est pas un policier en activité, il n'a aucun pouvoir de répression. Il ne peut pas enregistrer votre plainte par exemple. Mais il est à votre écoute et tente de vous apporter des réponses. Il vous oriente et vous accompagne dans une procédure le cas échéant. Il est également soumis à un devoir de confidentialité.

Déchets verts

La collecte des déchets verts sur rendez-vous a repris depuis le 7 avril 2026 jusqu'au 23 octobre 2026.

Prise de rendez-vous auprès de l'association SYNERGIE, en fonction des créneaux de passage dans la commune

- ⇒ **Par téléphone au 06 25 86 89 66** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- ⇒ **Par mail : dechets-verts@association-synergie.fr**

La collecte sur rendez-vous est assurée gratuitement dans la limite de 3 collectes par foyer, par an. Si vous sollicitez un 4ème passage, il vous sera demandé une participation de 5€

Déchets verts acceptés :

- Les tontes de pelouse
- Les résidus d'élagage
- Les branchages
- Les entretiens des massifs floraux
- Les tailles de haies et d'arbustes
- Les feuilles mortes.

A présenter dans des sacs ouverts, des cartons ou des petites poubelles de moins de 20kg.

PONT-SUR-SAMBRE

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Sur rendez-vous

Du 7 avril au 23 octobre 2026

Comment prendre rendez-vous?

Je prends rendez-vous auprès de l'association **SYNERGIE** en fonction des créneaux de passage dans ma commune. (Calendrier à retrouver sur agglo-maubeugevaldesambre.fr)

Tél : 06 25 86 89 66 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Email : dechets-verts@association-synergie.fr

La collecte sur rendez-vous est assurée gratuitement pour des résidents de l'agglo dans la limite de 3 collectes par foyer. Si vous sollicitez un 4ème passage, le montant de celui-ci sera facturé par l'association.

Les déchets verts acceptés	Comment les présenter ?
• Les tontes de pelouse	À PRÉSENTER dans des sacs ouverts, des cartons ou des petites poubelles de moins de 20kg. Pour les branchages, conditionnez-les en fagots fixés sur 1,50m de longueur maximum. Attention, le diamètre des branches ne doit pas être supérieur à 2cm.
• Les résidus d'élagage	
• Les branchages	
• Les entretiens des massifs floraux	
• Les tailles de haies et d'arbustes	
• Les feuilles mortes	

Une question sur vos déchets ?
Contactez le Pôle Accueil de l'Agglo au 03 27 53 01 00 ou rendez-vous sur : dechets.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Déchetterie

La déchetterie est passée à l'heure d'été et ce jusqu'au 31 octobre 2026.

Horaires d'ouverture :

- Le lundi de 13h30 à 18h00
- Du mardi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Du vendredi au samedi : de 8h30 à 18h00 sans interruption
- Le dimanche : de 8h30 à 12h00

Pour rappel, la déchetterie est fermée les jours fériés.



Encombrants

Contactez AGIIE :

- par téléphone au 06.72.79.21.55 ou au 03.27.64.82.67

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Ou par mail : service-encombrants@gessa.fr

La collecte est gratuite et illimitée.



Nouvelle enseigne à Pont sur Sambre

Nous avons le plaisir d'accueillir à Pont sur Sambre, **les Pompes Funèbres Gantois** :
Agence de Pont-sur-Sambre - 173 rue de Quartes (face à l'église)

L'agence vous accueillera avec écoute et bienveillance.

Un lieu pensé pour vous accompagner à chaque étape :

- ⇒ Un magasin d'articles funéraires, pour rendre hommage avec justesse et délicatesse
- ⇒ Un espace dédié à l'organisation des obsèques, où chaque famille est reçue avec respect et attention
- ⇒ Un service de marbrerie, pour des réalisations durables et personnalisées
- ⇒ Le funérarium est composé de 3 salons entièrement repensés, offre un cadre apaisant aux teintes douces et à la décoration sobre.

Un environnement serein pour vous accompagner avec humanité, discrétion et dignité.

PF GANTOIS-PHILÆ SERVICES FUNÉRAIRES



TRAVAUX



Travaux de l'église : quelques photos



INFORMATIONS UTILES

URGENCES

Samu : **15**

Police secours : **17**

Pompiers : **18**

SANTÉ

Médecin

Docteur HARBONNIER

161 Grand Rue - **03.27.67.43.70**

Infirmières

Cabinet de mesdames CROUIN, PEREIRA et
BLAREAU :

85 Rue du béguinage - **06.49.32.20.70**

Mme DELACOURT HUFTIER :

132 Rue du 8 Mai 45 - **06.71.74.76.50**

Dentiste

Mme DELIVYNE :

253 Grand Rue - **03.27.66.61.11**

Pharmacie SEVIN

136 Grand Rue - **03.27.67.21.44**

Ostéopathes :

M. SEVIN et Mme SIZAIRE

70 Route de Bavay

06.78.78.48.81

Orthophonistes

M. BONTEMPS, MME POULAIN

22 Rue Maurice Poirette - **03.27.39.52.96**

Ambulances DUJARDIN

318 Grand Rue - **03.27.39.05.30**

Kinésithérapeutes :

M. LEBRIS, Mme MERCIER et M. MAY

85 Rue du Béguinage - **03.27.66.43.62**

ECOLES

Maternelle : 03.27.67.32.98

Primaire : 03.27.67.34.08

RESTAURATION MUNICIPALE

03.27.62.08.78

AIDE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Mme LEGER Roselyne, conseillère municipale,
vous aide dans vos démarches : assurance,
retraite, constitution d'un dossier administratif.

06.19.41.83.78 sur rendez-vous uniquement

SOCIAL

Assistante sociale

Mme CAUDRELIER

UTPAS - Aulnoye-Aymeries

03.59.73.17.00

Maison de Justice et du Droit

1 Place du Docteur Guersant

Aulnoye-Aymeries

03.27.62.46.75

CAMVS

Un problème de voirie, d'assainissement,
d'éclairage public, de poubelle, un seul numéro :

03.27.53.01.00

BUS France SERVICES

Pour vous aider dans vos démarches
administratives du quotidien (santé, famille,
retraite, emploi, ...) prise de rendez-vous

au **03.59.73.18.20**

**Permanence le 2ème lundi de chaque mois
face au foyer d'accueil Francis Burillon**